

## Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 824/2019  
Date: 14 août 2019  
Direction: Direction de l'instruction publique  
N° d'affaire: 881020  
Classification: Non classifié

### **Développement immobilier du site de l'Hôpital de l'Île et de la faculté de médecine de l'Université de Berne : Fondements stratégiques et de planification. Rapport du Conseil-exécutif à l'intention du Grand Conseil**

---

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de l'instruction publique,  
arrête :



- 1) Le Conseil-exécutif adopte le rapport « Développement immobilier du site de l'Hôpital de l'Île et de la faculté de médecine de l'Université de Berne. Fondements stratégiques et de planification ».
- 2) Vu l'article 52, alinéa 1 de la loi du 4 juin 2013 sur le Grand Conseil (LGC), le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de prendre connaissance du rapport.

Au nom du Conseil-exécutif  
Le chancelier:  
*Auer*



#### Destinataires

- Grand Conseil
- Toutes les Directions
- Chancellerie d'Etat